

## Journée nationale de mobilisation pour le droit et la liberté de produire et consommer sans OGM

**Vendredi 11 janvier 2008.** Alors que le gouvernement ne semble avoir d'autre choix que d'activer la clause de sauvegarde sur le maïs OGM MON810, **samedi 12 janvier**, Greenpeace se mobilise, partout en France, pour que la future loi sur les OGM garantisse le droit et la liberté de produire et consommer sans OGM. Dans 20 villes, les groupes locaux de Greenpeace, aux côtés d'autres militants anti-OGM, interpellent les passants avec des activités festives et théâtrales et leur proposeront d'envoyer des courriers d'interpellation à leurs sénateurs et députés.

**Paris, le samedi 12 janvier**  
**Fontaine des Innocents de 10h à 18h**  
**Maïs géants et hommes sandwiches animeront les stands**

**Contacts : Marc Murray / 06 76 23 14 18**

Le débat sur le projet de loi OGM aura lieu les 5, 6 et 7 février au Sénat. Le passage à l'Assemblée Nationale et le vote final du texte interviendront quant à eux après les élections municipales de mars. Ce report, décidé par le gouvernement en début de semaine, doit donner le temps et la sérénité nécessaires à **une décision qui engagera l'avenir de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement en France et en Europe.**

*« En l'état actuel, le projet de loi organise la coexistence des filières OGM et sans OGM. Or, la coexistence est impossible. Comme de nombreuses études et témoignages le prouvent, les risques et incertitudes liés à la culture du maïs OGM sont légion et les voies de la contamination nombreuses. Organiser la coexistence ne fera donc que légitimer la contamination... C'est pourquoi il faut que les sénateurs et députés amendent et modifient en profondeur le texte présenté par le gouvernement ! »* déclare Arnaud Apoteker, responsable de la campagne OGM à Greenpeace France.

Aux côtés de nombreuses autres organisations, les bénévoles de Greenpeace font aux parlementaires **de nombreuses propositions constructives et précises**, afin que la future loi garantisse les principes suivants :

- primauté d'une agriculture et d'une alimentation sans OGM ;
- respect du « sans OGM » en tant qu'absence effective d'OGM ;
- régime de responsabilité strict et sans faute, impliquant l'ensemble des opérateurs de la filière OGM ;
- respect du droit à l'information préalable et à la participation du public et des collectivités territoriales ;
- évaluation indépendante, transparente et pluridisciplinaire des OGM.

Ces principes sont énoncés dans « l'Appel pour la liberté et le droit de produire et consommer sans OGM » ([www.stop-ogm.org](http://www.stop-ogm.org)) qui a déjà été signé par plus de 200 organisations, plus de 100 scientifiques et de nombreux élus.

Des lettres à adresser aux députés et sénateurs seront remises aux passants. *« Les parlementaires ont un rôle fondamental à jouer. La grande majorité des Français refuse les OGM dans leurs assiettes et dans les champs. Cette technologie inutile et comporte des risques très peu évalués. Les élus doivent tenir compte de l'avis de leurs électeurs ! »* ajoute Marc Murray du Groupe local Greenpeace de Paris.